

# **OFFRE EMPLOI CDI Temps plein**

L'ETE DE VAOUR – SCENE CONVENTIONNEE D'INTERET NATIONAL 'Art en Territoire'

# Recrute son·sa coordinateur·ice et programmateur·ice

L'été de Vaour est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, née en 1986 dans un petit village rural du Tarn (Vaour, 400 habitants). Elle a obtenu l'appellation scène conventionnée d'intérêt national « Art en Territoire » pour la période 2023-2026 et développe à échelle intercommunale et départementale un projet artistique et culturel original qui se caractérise notamment par une programmation allant à la rencontre des populations, une forte volonté d'impliquer des habitant·es et bénévoles dans le projet associatif et culturel, et un gros temps fort de festival. L'association gère également à l'année un équipement communal, le Théâtre de la Commanderie (196 places).

Les activités principales de la structure sont :

- Des projets spécifiques dits de « territoire » : des résidences au long cours inventées avec des artistes professionnels, en partenariat avec des acteurs locaux (municipalités, associations...), imaginées avec et pour les habitants. Elles mettent en valeur le territoire, celles et ceux qui l'habitent et vont à la rencontre de nouveaux publics.
- Deux temps forts « festivals » : Festival L'été de Vaour à Vaour (6 jours, 18000 spectateurs) et Nect'arts Festival à Carmaux, dont l'été de Vaour assure la programmation et l'accueil technique des spectacles (2 jours, 4000 spectateurs).
- **Une programmation de saison** (Environ 10 spectacles par an au total) au Théâtre de la Commanderie à Vaour et en décentralisé chez notre partenaire au Théâtre du Colombier à Les Cabannes/Cordes sur ciel.
- Une programmation de spectacles « hors les murs » : L'été Vagabond (6 soirées dans 6 villages, 2000 spectateurs) et de nombreuses actions à l'année avec différents partenaires.
- L'accompagnement d'artistes en création : soutien à la coproduction et accueil en résidence au Théâtre de la Commanderie et en décentralisé au Théâtre du Colombier (Environ 10 compa-

gnies, 12 semaines de résidence), ainsi que la gestion du dispositif « Scène Découverte » pendant le festival (11 compagnies sélectionnées).

- Un cycle d'actions culturelles à l'année : à destination des scolaires, à destination des jeunes (Graines de programmateurs...) et à destination d'autres types de publics (Tous au Théâtre...).

Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, L'été de Vaour dispose d'un budget annuel moyen d'environ 500 000 euros et compte actuellement 4 ETP.

L'été de Vaour bénéficie du soutien de l'Etat – Drac Occitanie, de la Région Occitanie, du Conseil Départemental du Tarn, de la communauté de communes du Cordais et du Causse ainsi que de la commune de Vaour, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2026.

#### **MISSIONS**

Dans un contexte rural, en prenant en compte l'histoire du territoire et du projet de l'été de Vaour, ainsi que les mutations à l'œuvre en milieu rural, le·la coordinateur·ice aura pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre un projet artistique, culturel et d'établissement en accord avec le conseil d'administration, en se référant au cahier des missions et des charges des Scènes conventionnées d'intérêt national « Art en Territoire» et en se situant dans la continuité du projet qui a obtenu cette appellation pour la période 2023-2026.

En particulier, il·elle sera invité·e à :

Positionner la structure en tant qu'actrice de l'évolution du spectacle vivant au sein de son ecosystème ;

Affirmer le caractère novateur de la structure dans la manière d'aller artistiquement à la rencontre des habitant·es sur le territoire, en convoquant une pluridisciplinarité de champs artistiques et en impliquant une multiplicité d'acteurs du territoire ;

Renforcer le maillage territorial et la présence de l'été de Vaour sur le territoire intercommunal et départemental, en développant des partenariats avec les acteurs du territoire et en consolidant son inscription dans les différents réseaux professionnels à échelle interdépartementale, régionale et nationale ;

Consolider l'accompagnement des artistes et des compagnies, assurer une veille permanente de la création artistique sur les territoires et encourager l'expérimentation ;

Continuer d'assurer la qualité et la convivialité du Festival L'été de Vaour, ainsi que d'affirmer la singularité de son implantation en milieu rural ;

Prendre en compte dans l'ensemble des actions : les droits culturels, la diversité des publics, l'égalité femmes-hommes, la non-discrimination et la transition écologique ;

Assurer la participation des habitant·es et des bénévoles au développement du projet associatif et culturel ;

#### **DESCRIPTION DU POSTE**

Professionnel·le confirmé·e de la gestion de projets culturels et de la direction d'une entreprise artistique et culturelle, le·la coordinateur·rice assure la gestion d'un établissement culturel pluridisciplinaire de référence nationale.

Il·elle élabore et met en œuvre un projet artistique culturel et d'établissement conforme aux valeurs de l'association, au cahier des missions et des charges des Scènes conventionnées d'intérêt national « Art en Territoire» et à la convention pluriannuelle 2024-2026 établie avec l'ensemble des partenaires, en veillant à l'accompagnement des artistes dans leurs recherches et créations, ainsi qu'à la conception et la mise en œuvre de projets culturels en lien avec les dynamiques et les acteurs du territoire et en direction de tous les publics.

Il·elle devra rédiger et déposer auprès du ministère un projet artistique et culturel conforme au cahier des charges et des missions des SCIN, en vue du renouvellement de l'appellation. Le projet artistique et culturel ainsi défini devra faire l'objet d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec les institutions partenaires.

Il·elle assure le rayonnement de l'établissement sur son territoire en proximité et sur l'ensemble du territoire national, ainsi que son inscription dans les réseaux régionaux et plus largement des lieux de création et de diffusion.

Il·elle a également pour mission de promouvoir l'éducation artistique et culturelle et d'agir en faveur de la diversification sociale des publics et de l'accessibilité. Il·elle agit en faveur de l'égal accès des femmes et des hommes aux moyens de production et aux programmations, porte une attention aux enjeux de transition écologique dans la culture, et enfin, d'une manière générale, veille à la prise en compte des droits culturels pour le développement de l'accès et de la participation du plus grand nombre à la vie culturelle.

Il·elle supervise le projet sur le plan social (RH), juridique, organisationnel et l'encadrement de l'équipe en lien avec le conseil d'administration.

Il·elle élabore et assure le suivi du budget dédié à son programme d'actions validé en conseil d'administration, s'attache à développer les ressources nécessaires à son évolution et à proposer des axes stratégiques de développement économique.

Il·elle est garant·e d'un dialogue régulier et de qualité avec l'équipe salariée, le conseil d'administration et l'ensemble des partenaires financeurs.

Il·elle est responsable d'une équipe de 3 permanent·es (administration, projets de territoire et action culturelle, production et vie associative) avec qui il·elle participe à la mise en œuvre des différentes activités de l'association, sous la responsabilité du conseil d'administration.

### **COMPÉTENCES REQUISES**

Expérience en gestion d'établissement de production et de diffusion ;

Expérience en matière de production et de diffusion du spectacle vivant, s'appuyant sur une connaissance avérée des réseaux de création et de diffusion nationaux ;

Capacité d'innovation et de développement de projet dans le domaine de l'action culturelle, de l'éducation artistique et culturelle dans une logique de partenariat ;

Capacité à développer des partenariats à l'échelle locale, régionale, nationale ;

Capacité à prendre en compte les droits culturels, ainsi que les enjeux liés à la transition écologique, à l'égalité femmes- hommes et à la prévention des VHSS et de toutes les formes de racisme et de discrimination ;

Qualités relationnelles, sens du dialogue et de l'ouverture ;

Expérience confirmée de gestion d'une équipe ;

Capacité à animer et à fédérer une équipe autour d'un projet ambitieux ;

Permis B indispensable;

### **CONDITIONS**

Type de contrat : CDI, convention collective CCNSVP, cadre groupe 3.

Salaire: 2456 euros brut.

Prise de poste : Démarrage souhaité entre fin juin et fin septembre. Dans tous les cas, présence au festival 2025 vivement souhaitée (5 au 10 août).

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation (3 pages maximum) proposant une vision et des axes d'orientation pour le projet de L'été de Vaour, accompagnée d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser par courriel, au plus tard le mercredi 16 avril à minuit, à l'adresse suivante : recrutement.edv@gmail.com.

Un accusé de réception sera envoyé aux candidat·e·s.

Une note d'orientation présentant L'été de Vaour, le contexte artistique et culturel de la région et tous les éléments utiles à l'élaboration d'un projet artistique, culturel et d'établissement, sera remise aux candidat·e·s présélectionné·e·s pour servir de base à l'écriture d'une note d'intention de leur projet artistique et culturel (10 pages maxi).

Après étude des projets, les candidat·e·s seront entendu·e·s par un jury composé de membres du conseil d'administration de l'association et de représentants des différents partenaires publics de L'été de Vaour. Il aura à priori lieu les 2 ou 3 juin 2025.